



PRÉFÈTE DES DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Niort, le 14/06/22

Épisode de fortes chaleurs en Deux-Sèvres Mesures de veille renforcées

Les températures de ces prochains jours vont dépasser les 35 degrés.

Les minimales nocturnes devraient également rester élevées.

A ce stade, la vigilance orange canicule n'est toutefois pas déclenchée.

Compte tenu de ces fortes chaleurs annoncées sur le département, les mesures de veille sont renforcées et les acteurs sont pré-mobilisés.

La préfète des Deux Sèvres a sollicité ce jour les maires pour une vigilance particulière à l'endroit des personnes âgées et en situation de handicap via leur registre communal dédié.

Quelques recommandations permettant de se protéger et de lutter contre les excès de chaleur sont également rappelées :

- Maintenir son logement frais (fermer fenêtres et volets la journée, aérer la nuit lorsqu'il fait plus frais) ;
- Boire régulièrement et fréquemment de l'eau (1,5 l) sans attendre d'avoir soif, et continuer à manger normalement sans consommer d'alcool ;
- Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour notamment le visage et les avants bras au moyen d'un brumisateur ou d'un gant de toilette ;
- Utiliser si possible un ventilateur ou une climatisation ;

- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h) et de pratiquer une activité physique ;
- Porter un chapeau et des vêtements légers en cas de sortie ;
- Fréquenter les lieux climatisés (cinéma, bibliothèque, grandes surfaces...) ;
- Prendre régulièrement des nouvelles de ses proches, notamment des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées ;
- Appeler un médecin, en cas de malaise ou de troubles du comportement et en cas d'urgence, appeler le 15.

Davantage de prévisions sur :

<https://www.santepubliquefrance.fr>

<https://meteofrance.com>